



AGENDA

Mardis 2, 16 et 30 janvier

Balade pour tous : 2 circuits au choix. Départ 9H45 devant la Mairie. Bernard (06 63 65 99 96). A l'issue de la balade du 16 janvier, un apéritif de bonne année sera servi à la salle polyvalente.

Samedi 6 janvier

Traditionnel repas de début d'année réservé aux Cheptainvillois de 65 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint. 12H, salle polyvalente.

Samedi 13 janvier

Cérémonie des vœux du Maire, 11H30, salle polyvalente. Voir ci-contre.

Mercredi 17 janvier

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

Samedi 20 janvier

Journée jeux vidéos, 10-18H salle polyvalente. Voir tract joint.

Mardi 23 janvier

19H, médiathèque : présentation du festival Les Hivernales et de la compagnie Les Anges au plafond qui jouera « Une Antigone de papier » le 2 février à 20H30 au gymnase. Voir page 2 et tract joint.

Vendredi 26 janvier

Assemblée générale du Club des anciens boutons d'or. Voir page 3.

Samedi 27 janvier

Spectacle : Ma plus belle histoire d'Humour... C'est vous ! 20H30, médiathèque. Voir page 2.

Vendredi 2 février

Festival Les Hivernales : Une Antigone de papier. 20H30, gymnase. Voir tract joint.

*Le Conseil Municipal,
le Conseil Municipal Enfant et le
personnel communal vous souhaitent
à toutes et à tous une bonne et
heureuse année 2018.*

*Vous êtes conviés le samedi 13 janvier à
11H30, salle polyvalente, pour la
cérémonie des vœux du Maire.*

*Réponse souhaitée avant le 6 janvier.
Tél : 01 69 14 82 12.*



Lors de sa séance du 5 décembre dernier le Conseil Municipal a notamment :

- modifié les tarifs des services périscolaires, cantine et garderie pré et post scolaires. Voir document joint.
- sollicité auprès du Conseil Départemental de l'Essonne, une aide dans le cadre du dispositif Contrat culturel de territoire et d'aide à l'investissement culturel.
- attribué une subvention de 250 € en faveur de l'A.F.M. dans le cadre du Téléthon 2017.
- attribué une subvention de 250 € à l'association « Les restaurants du Cœur - Les relais du Cœur de l'Essonne ».

NAVETTE VERS LA GARE DE MAROLLES, LE COLLÈGE ET TRANSPORT DES LYCÉENS

A compter du 5 février la route de Cheptainville située sur la commune de Marolles sera fermée à la circulation. De ce fait, le fonctionnement de la navette vers la gare de Marolles et des transports vers le collège et les lycées d'Arpajon sera modifié.

- Navette gare et transports vers les lycées : les arrêts « Crèche » et « Graviers » ne seront plus assurés, un seul point d'arrêt assurera le remplacement : l'arrêt « Les feux ».
- Transport vers le collège : les arrêts « Crèche » et « Graviers » seront remplacés par un arrêt provisoire dans la zone d'activité du Charbonneau.

MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants.

Renseignements au 01 69 78 09 19.

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

ASDVO : SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DU VAL-D'ORGE

L'ASDVO est un service de soins infirmiers, de qualité et professionnel conventionné par la Caisse d'Assurance Maladie. Les soins sont pris en charge à 100 % sur prescription médicale. Des professionnels de santé dispensent des actes infirmiers, des soins d'hygiène, des séances de rééducation mémoire à domicile auprès de personnes âgées et de personnes adultes handicapées.

Une équipe spécialisée Alzheimer dispense des soins d'accompagnement et de réhabilitation pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, en phase précoce.

Contact :

4 av. du Général De Gaulle

91290 ARPAJON

Tél. : 01 64 90 65 11.

Courriel : asdvo@wanadoo.fr

Site : www.asdvo.org.

PARKINGS, SOYEZ VIGILANT

Ne laissez pas vos sacs à main dans vos voitures, même pour quelques instants.

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS AU RÉSEAU COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Pour réaliser ce contrôle, les vendeurs doivent contacter **EXCLUSIVEMENT** la Société Veolia Eau (contrat d'affermage avec la Commune repris par le Cœur d'Essonne Agglomération) au numéro suivant : 09 69 36 05 42.

LA MÉDIATHÈQUE

• **Samedi 20 janvier de 10H à 12H : atelier sculpture de livres.** Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux romans ? Venez les transformer en objets décoratifs !

Matériel nécessaire : un roman, un cutter et un double décimètre. A partir de 12 ans.

• **Mardi 23 janvier à 19H :** Présentation du festival Les Hivernales et de la compagnie Les Anges au plafond avec une petite forme scénique « Au cœur des Anges » mêlant marionnettes, pop-up et musique. Échange avec les artistes. La compagnie Les Anges au plafond jouera « Une Antigone de papier » le vendredi 2 février à 20H30 au gymnase. Voir tract joint.

• **Mercredi 24 janvier à 10H15 :** contes pour les tout-petits. Séance réservée aux assistantes maternelles et aux parents qui gardent des enfants de moins de 3 ans

• **Samedi 27 janvier à 11H :** atelier créatif autour du documentaire « Nacéo » (Océan) de Bernadette Gervais. A partir de 6 ans. 10 places. Dans le cadre du salon du livre de St-Germain-lès-Arpajon la médiathèque propose aux enfants de réaliser une exposition autour des albums de Bernadette Gervais, invitée du salon. L'exposition sera visible sur le salon du 5 au 11 mars. Bernadette Gervais sera présente à la médiathèque le mercredi 7 mars à 14H.

• **Samedi 27 janvier à 20H30 : Ma plus belle histoire d'Humour... C'est vous !** Des saynètes drôles, bouleversantes ou loupfoques qui, foi de morue, nous rendront tous très très forts et très polis. Spectacle proposé par l'Atelier Théâtre de la MJC de Colombes. A partir de 12 ans.

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

Fermeture jusqu'au mardi 2 janvier inclus.

Samedi 13 janvier : fermeture exceptionnelle à 11H30 en raison de la cérémonie des vœux du Maire.

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone :** 01 64 56 18 70. **Mail :** mediatheque@cheptainville.fr

L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CALCUL QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial est calculé chaque année pour une application au 1^{er} janvier. Votre ou vos enfants bénéficient de services dont la tarification est fonction de votre quotient familial (cantine, garderie, transports scolaires, centre de loisirs...). Il vous appartient de venir en Mairie dans les meilleurs délais :

- Votre avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2016.

- L'attestation du montant versé par la Caisse d'Allocations Familiales.

CCAS : BONS ÉPICERIE

Nous vous rappelons que les Cheptainvillois aux revenus modestes peuvent prétendre aux « Bons Epicerie » d'une valeur de 30 € reconductibles. Pour cela le calcul du quotient familial est indispensable. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ce quotient a été revu à la hausse : 750 € pour une personne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le CCAS.

NAVETTE DU VENDREDI

Pour répondre au souhait de nombreux séniors cheptainvillois, le Centre Communal d'Action Sociale a remis en place un service de transport vers le marché d'Arpajon. Il s'adresse d'abord aux personnes de 65 ans et plus, mais aussi aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer de façon autonome. En aucun cas, ce service n'est « une forme de taxi à la demande ». Pour en bénéficier n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie avant le jeudi midi.

Attention : pas de navette le 29 décembre.

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2018-2019

Il est demandé aux familles de se faire connaître en Mairie afin de recenser les enfants à scolariser en septembre prochain. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2015 ou avant. Elles se feront en Mairie du **2 janvier jusqu'au mois de mars**. Se munir : de pièces d'identité en cours de validité, du livret de famille et toutes pièces statuant sur la garde de l'enfant le cas échéant, de la copie de la page de vaccination du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants scolarisés antérieurement un certificat de radiation sera exigé pour la finalisation du dossier au mois de juin. L'équipe enseignante et éducative recevra les enfants nouvellement inscrits et leurs parents **le jeudi 24 mai à 18H.**

CLUB DES ANCIENS BOUTONS D'OR

A tous les Cheptainvillois et Cheptainvilloises, nous souhaitons une bonne année 2018 et vous présentons nos vœux de bonne santé et de bonheur.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 à 14H, salle polyvalente : Accueil et inscriptions des nouvelles adhésions pour tous ceux et celles qui ont envie de nous rejoindre ; renouvellement des adhésions (timbre 2018 à coller sur la carte « Générations Mouvement ») ; parmi les autres points abordés, il sera évoqué les activités et les sorties de 2017, et des infos seront données sur celles envisagées pour 2018. L'assemblée générale se clôturera par la traditionnelle galette des rois.

ASSOCIATION PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 3 février 2018 à 10H dans la salle communale située zone du Charbonneau. Nous souhaitons à toutes les Cheptainvilloises et Cheptainvillois tous nos vœux pour la nouvelle année.

ASSOCIATION CHEPTAINTRAIL APPEL À BÉNÉVOLES

Dans le cadre de la course "The Cheptain'trail" qui aura lieu le 18 mars 2018, nous recherchons des bénévoles : différents postes à tenir : signaleurs sur le parcours, ravitaillement, buffet, encadrement des courses enfants... Si vous souhaitez nous aider dans cette aventure, jeunes ou moins jeunes, sportifs ou non, rejoignez-nous !

Afin de rendre cette course la plus attrayante possible, nous sommes à la recherche de sponsors et autres mécènes. Si votre entreprise souhaite participer à cette manifestation en effectuant un don, n'hésitez pas à nous contacter, Merci !

Pour rappel, il y aura un 12km, un 30km à parcourir en duo exclusivement, et le Cheptain'kid de 1km pour les enfants de 3 à 12 ans.

Contact : cheptaintrail@gmail.com

ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

Le dimanche 17 décembre avait lieu le Concert de la Sainte Lucie, au cours duquel la toute récente section CHORALE de notre Association a interprété quelques morceaux de son répertoire suivis par un récital de piano donné par Maria-Cristina LEFEVRE, brillante concertiste, habitante de Cheptainville.

Merci au public pour sa présence chaleureuse, sa participation et pour ses encouragements. Bienvenue à tous ceux qui ont envie de rejoindre le groupe de choristes (tél. : 06 81 67 41 75 ou 01 69 14 82 25).

CHANTIER CITOYEN

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes scolarisé, vous êtes prêt à vous investir pour le bien commun et à donner un peu de temps pour l'intérêt général ? Vous êtes motivé et aimez le travail en équipe ? Ce chantier est fait pour vous.

Ces opérations citoyennes de nettoyage et de mise en valeur des espaces verts et forestiers sur le territoire du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau) sont effectuées par des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Une formation est délivrée sur le site pour apprendre à utiliser les équipements.

La commune prend en charge les repas du midi et le transport sur le site (chantier sur Cheptainville) est assuré par le SIARCE.

Chaque participant recevra une attestation de participation et une gratification en chèques vacances d'un montant de 230 € lors d'une cérémonie de clôture en fin de chantier. Vous pourrez valoriser cette action sur votre CV.

La municipalité s'est inscrite à cette opération du 23 au 27 avril 2018.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Serge Dubeau, en Mairie.

Les candidatures sont à déposer en Mairie jusqu'au 28 février 2018 - Places limitées.

PARCOURS DES ATELIERS D'ARTISTES 2018 SAMEDI 7 AVRIL ET DIMANCHE 8 AVRIL

Depuis 2009 il s'agit d'une rencontre conviviale autour des Artistes Cheptainvillois, dont le but est de faire connaître les richesses artistiques de notre village, telles que la céramique, la sculpture, la peinture, la photographie, le vitrail ou toute autre forme d'expression. Chaque artiste accueillera dans son atelier (ou à son domicile) les visiteurs. L'organisation est entièrement bénévole et notre disponibilité peut parfois être limitée ; pour nous faciliter la tâche, veuillez nous contacter rapidement pour vous inscrire. Sachant que chacun doit participer pour l'organisation et la promotion, en fonction de ses possibilités. Date limite d'inscription : 31 janvier.

Contacts : Patricia DULIEU : 01 64 56 19 62, dulieujacques@neuf.fr

François HECQUET : 01 64 56 67 63, paa@fhcquet.com

CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

BRASSERIE DE L'ÉGLISE

- La brasserie de l'église accueille un mardi midi par mois les personnes qui souhaitent passer un bon moment autour d'un repas : Inscription et renseignement au 01 69 14 82 51 entre 9H et 15H.

- Tous les dimanches matin des poulets rôtis avec petites patates sont proposés.

LE RECTORAT DE VERSAILLES RECRUTE DES PROFESSEURS CONTRACTUELS DU SECOND DEGRE (COLLEGES ET LYCÉES)

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum pour les disciplines générales ou d'un CAP, BEP, BP, Bac Pro, BTS et attestez d'une expérience professionnelle antérieure pour les disciplines professionnelles. Devenez enseignant sans passer par la voie du concours ! Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé (formation, tutorat...) vous donnant les clés pour prendre en main votre classe et gérer votre quotidien.

Disciplines recherchées :
Mathématiques, Physique-Chimie, Technologie, Sciences de l'ingénieur, Anglais et Education musicale.

Informations :

<https://euler.ac-versailles.fr/>

Dépôt des candidatures :

evenementsdt91.91211@pole-emploi.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ces nuisibles sont de plus en plus présents dans notre région et il est important de les éradiquer. Ces chenilles présentent des propriétés très urticantes et considérées comme dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques. Il est nécessaire de faire supprimer les «nids de chenilles» en faisant intervenir un professionnel. Il est fortement déconseillé de le faire soi-même. Informations :

www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr

INFORMATIONS PERMANENTES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages : vendredi matin.

Déchets végétaux : reprise en mars. Conteneur accompagné de 3 fagots (1m20 max. de longueur) ou 3 sacs.

Papiers et verres : 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

Conteneur à vêtements : Zone d'activités du Charbonneau.

Encombrants : gratuit, sur demande au N° vert 0 800 293 991 (collecte le mercredi).

Déchèterie d'Égly, rue des Meuniers

Heures d'hiver :

Lundi : fermé,

Du mardi au samedi : 9H-12H/13H-17H,

Dimanche et jours fériés : 9H-12H.

Déchèterie de Lardy, rue Jacques

Cartier Heures d'hiver :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9H-12H/13H-17H,

Dimanche et jours fériés : 9H - 12H.

Fermeture des déchèteries les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Vous devez vous munir de la carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM.

Informations :

www.coeuressonne.fr, rubrique *Déchets*.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Judi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Accueil du public : uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H. Pour obtenir un RDV : 01 69 14 89 74 ou urbanisme@cheptainville.fr.

CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter à Cheptainville, vous devez vous faire inscrire, en Mairie jusqu'au 30 décembre, délai de rigueur avec : - Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport); - Justificatif de l'attache avec Cheptainville (quittance EDF ou de téléphone...). Les ressortissants de l'Union Européenne sont également admis à pouvoir être inscrits sur les listes électorales munis de leur titre de séjour et du justificatif de l'attache avec Cheptainville.

PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Bougraud et Alexandre Touzet, élus du canton d'Arpajon, répondent à vos questions sur rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités, 25 bis route d'Égly à Arpajon. Contactez le 01 77 58 12 36.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

MAISON MÉDICALE 2 RUE DES CORMIERS

- Karine et Guillaume BOUSSARDON, kinésithérapeutes, consultent au cabinet et à domicile.
Tél. : 01 64 91 26 32 .

- Marie AUVRAY, ostéopathe, consulte sur rendez-vous.
Tél. : 06 20 21 23 81.

SOPHROLOGUES

2 sophrologues sont installées à Cheptainville :

- Madame Félicia DERENONCOURT, 57, ter rue des Francs Bourgeois.
Tél. : 06 72 47 65 19.

- Madame Mélanie COLLET qui consulte à la maison médicale, rue des Cormiers. Tél. : 06 61 98 16 52.

DON DU SANG

• **Lundi 15 janvier de 15h à 20h**

Salle Polyvalente Maison Neuve, Av. de la Commune de Paris (derrière Aldi Marché)

Brétigny-sur-Orge

• **Lundi 29 janvier de 15h à 20h**

Résidence les Tamaris, Salle Saint Sauveur, 46 avenue Hoche, Arpajon
Infos : www.dondusang.net



URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 1^{er} JANVIER

Pharmacie MAUDET

31-33 Grande Rue
MAROLLES-EN-HUREPOIX,
01 69 14 89 49

DIMANCHE 7 JANVIER

Pharmacie JARNOUX

55, Grande Rue
ARPAJON, 01 64 90 00 22

DIMANCHE 14 JANVIER

Pharmacie AUDET

Pharmacie de la Gare,
36, avenue Charles de Gaulle
MAROLLES, 01 69 14 80 70

DIMANCHE 21 JANVIER

Pharmacie GUILLEMAN

2, Place du marché
ARPAJON, 01 64 90 01 46

DIMANCHE 28 JANVIER

Pharmacie CESA MULOT

25, place du Marché
ARPAJON, 01 64 90 00 15

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Centre d'appel opérationnel jusqu'au 18 février. Des kinésithérapeutes libéraux accueillent vos enfants dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés de 9H à 18H.

Standard au 0 820 820 603 :

- vendredi et veille de jour férié de 12H à 20H ;

- samedi et dimanche de 9H à 18H. Médecins disponibles 7j/7 de 9H à 23H au 0 820 800 880.

NUMÉROS D'URGENCE

• **Médecins week-end et jours fériés** : 01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins** : 3624 / 0826 88 91 91

15 : urgences médicales - SAMU

17 : Police / **18** : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

119 : Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus.

TARIFS SERVICES MUNICIPAUX 2018

Lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2017, les tarifs des services municipaux pour 2018 ont été fixés comme suit :

Rappel des éléments pris en compte pour le calcul du quotient familial :

- Ressources totales brutes avant abattement déclarées de l'année N-2 (exemple pour l'année 2018, revenus déclarés pour 2016 donc avis d'imposition ou de non imposition reçu en 2017).
- Prise en compte des pensions alimentaires versées ou perçues
- Prise en compte des revenus fonciers et mobiliers
- Prise en compte des allocations familiales
- Prise en compte du nombre de parts fiscales indiqué sur l'avis d'imposition
- Prise en compte dans le nombre de parts de 0,5 en plus pour les enfants de plus de 25 ans continuant leurs études

Voir grille des quotients au bas de cette page.

I – Cantine

Prix du repas :

Quotient 1	2,35 €
Quotient 2	2,58 €
Quotient 3	2,98 €
Quotient 4	3,24 €
Quotient 5	3,50 €
Quotient 6	3,88 €

Une inscription annuelle est possible aux tarifs mensuels forfaitaires suivants :

Quotient 1	29,95 € par mois
Quotient 2	32,76 € par mois
Quotient 3	37,99 € par mois
Quotient 4	40,95 € par mois
Quotient 5	44,38 € par mois
Quotient 6	49,14 € par mois

Prix de la garderie du midi pour les enfants allergiques : Tarif unique : 1.50 €

II- Garderie et études surveillées

Prix de la garderie préscolaire de 7H30 à 8H20 :

Quotient 1	0,65 €
Quotient 2	0,80 €
Quotient 3	1,06 €
Quotient 4	1,22 €
Quotient 5	1,39 €
Quotient 6	1,65 €

Prix de la garderie postscolaire de 16H30 à 18H45 ou du service d'études surveillées :

Quotient 1	1,02 €
Quotient 2	1,19 €
Quotient 3	1,34 €
Quotient 4	1,62 €
Quotient 5	1,79 €
Quotient 6	1,98 €

GRILLE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Pour un quotient familial mensuel inférieur à 600 €	1
Pour un quotient familial mensuel compris entre 601 € et 900 €	2
Pour un quotient familial mensuel compris entre 901 € et 1100 €	3
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1101 € et 1300 €	4
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1301 € et 1500 €	5
Pour un quotient familial mensuel supérieur à 1500 €	6